

TOURNOI INDIVIDUEL

HANDICAP

"Challenge AMT"

19 au 21 octobre 2007

**BOWLING
TOULOUSE-GRAMONT**

Organisé par l'ASPTT TOULOUSE

TOURNOI INDIVIDUEL HANDICAP

ORGANISE PAR L'ASPTT TOULOUSE AU BOWLING DE GRAMONT

26 pistes en synthétique.

REGLEMENT

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés bowling à la FFBSQ. Les règlements fédéraux en vigueur seront appliqués: port de la chemise du club, interdiction de fumer et de consommer des boissons alcoolisées durant la compétition, etc...

HANDICAP :

Le handicap de chaque joueur est lu dans la colonne H sur le listing fédéral (avec un maximum de 60 quilles).

Aucune attestation de moyenne ne sera acceptée, seul le dernier listing fédéral paru à la date du tournoi fera foi.

ELIMINATOIRES :

Chaque joueur effectuera 2 séries consécutives de 4 lignes avec décalage comme suit après la 1ère série : Pistes → 13/20, 14/21, 3/22, 4/23, 5/24, 6/25, 7/26, 8/15, 9/16, 10/17, 11/18, 12/19, 15/8, 16/9, 17/10, 18/11, 19/12, 20/13, 21/14, 22/3, 23/4, 24/5, 25/6 et 26/7.

L'attribution des pistes se fera par tirage au sort, au début de chaque tour.

A l'issue des éliminatoires, les joueurs classés de 1 à 12 disputeront la **Grande Finale** et les équipes classées de 13 à 24 la **Petite finale**. *En cas d'égalité aux 12^{ème} et 24^{ème} places, l'avantage sera donné au meilleur score scratch.*

FINALES :

Les finales se joueront selon le système "match-play" (11 matchs).

Chaque victoire apportera un bonus de 30 quilles.

En cas de match nul chaque joueur concerné aura 15 quilles.

Les scores antérieurs ne seront pas conservés.

En cas d'égalité, dans le classement final, l'avantage sera donné au joueur ayant le moins d'handicap.

RECOMPENSES:

Toutes les récompenses se feront en lots sous la forme de bons d'achat Decathlon.

Grande Finale :

- 1/ 1 bon d'achat d'une valeur de 160 €
- 2/ 1 bon d'achat d'une valeur de 140 €
- 3/ 1 bon d'achat d'une valeur de 120 €
- 4/ 1 bon d'achat d'une valeur de 100 €
- 5/ 1 bon d'achat d'une valeur de 90 €
- 6/ 1 bon d'achat d'une valeur de 80 €
- 7/ 1 bon d'achat d'une valeur de 70 €
- 8/ 1 bon d'achat d'une valeur de 65 €
- 9/ 1 bon d'achat d'une valeur de 60 €
- 10/ 1 bon d'achat d'une valeur de 60 €
- 11/ 1 bon d'achat d'une valeur de 60 €
- 12/ 1 bon d'achat d'une valeur de 60 €

Petite Finale :

- 1/ 1 bon d'achat d'une valeur de 55 €
- 2/ 1 bon d'achat d'une valeur de 50 €
- 3/ 1 bon d'achat d'une valeur de 45 €

Les 3 premiers, les meilleurs individuels hommes et dames (avec le plus grand nombre de lignes) ainsi que les meilleures lignes seront également récompensés.

HORAIRES:

Eliminatoires: Vendredi 19 octobre à 18 h 15
Samedi 20 octobre à 10 h 00
Reconditionnement des pistes à 13 h 30
Samedi 20 octobre à 14 h 30

Finales: Dimanche 21 octobre à 9 h 30 (11 matchs)

La proclamation des résultats aura lieu vers 13 h00.

Les droits d'engagement sont fixés à **40 €**

Seules seront considérées comme définitives les inscriptions confirmées par l'envoi d'un chèque, libellé "ASPTT Toulouse Bowling", à l'adresse suivante:

Monsieur PLUTAU Michel
6 rue Ritay
31000 TOULOUSE

La réglementation générale sera celle en vigueur à la FFBSQ. Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de la compétition sera tranché, sans appel, par l'arbitre ou à défaut par l'organisateur.

RENSEIGNEMENTS :

Viviane AUXION	: 05.61.71.91.15 (répondeur et fax) e-mail : alain.auxion@wanadoo.fr
Bowling Gramont	: 05.61.26.18.67 (lundi soir)

BILAN FINANCIER (base de 100 joueurs)

Recettes : 4 640 €

- 100 engagements à 41 € :	4100,00 €
- sponsor bowling Gramont:	540,00 €

Dépenses : 4 640 €

- 1064 lignes à 2,90 €	3085,60 €
- Arbitrage	102,00 €
- Homologation lignes	106,40 €
- Frais généraux (avec inscription) ..	131,00 €
- Récompenses en lots	1215,00 €